

Conseil de quartier Bellevue

Séance plénière – Mardi 19 Mars 2019

Présidence de séance : Denis LARGHERO, Maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Virginie LANLO, Maire adjoint, Vice-présidente du Conseil de quartier, Marie DEL POZO, Conseillère municipale, vice-présidente suppléante.

Participants : Dominique BRAYER, Charlotte DASSAC, Caroline DESREUMAUX, Yves GLASER, Marie de KERVENOAEI, Laurence de LA MENARDIERE, François LEVERVE, Marie-Pierre MALONDA, Nicole MEYER, Lena MULDER, Laurent NEUVILLE, Alexandre PAIN, Anne-Marie PATOUILLARD, Dimitri PAVLENKO, Julien ROL MALHERBE, Pascale SALLE, Estelle WUST.

Absents excusés : Catherine BONDONNEAU, Lionel KERDRAIN,

Absents : Christophe BARNINI, Julien FOSSE, Françoise REINACH

Responsables administratifs : Franck DERUÈRE, Directeur général adjoint, Myriam MOLINET, Chargée de mission Commerce, Isabelle BEREND, Directrice de la Communication, Jules DURIBREU, Cabinet, Claire FOURNOL, Responsable de la démocratie participative.

À l'occasion de cette deuxième séance plénière, les membres du Conseil de quartier ont participé à quatre ateliers de travail sur des thèmes d'actualité du quartier.

1- Quels thèmes et quelles organisations de travail pour le conseil de quartier en dehors des séances plénières ?

Participants : Dominique BRAYER, Charlotte DASSAC, Yves GLASER

À la demande des conseillers de quartier, un espace en ligne réservé aux échanges internes entre les membres et le service démocratie participative sera développé sur jeparticipe.meudon.fr ou sur facebook.

Les thèmes de travail proposés :

- Communication : quelle communication sur le conseil de quartier ?
- Circulation et stationnement : travailler sur une application de covoiturage, sécuriser le passage du 11 Novembre, réflexion autour du stationnement payant dans le quartier...
- Environnement : travail sur les problématiques de recyclage, des économies d'énergie, etc
- Vie du quartier : dynamiser le centre commerçant du quartier et le centre commercial de la rue de la Tour (rendre les trajets piétons plus agréables, s'organiser en Voisins vigilants...). À noter : le centre commercial n'appartient pas à la ville.

Concernant le fonctionnement, un groupe de travail serait créé par thème et communiquerait par groupe Whatsapp dédié. Les groupes se retrouveraient de façon collégiale pour fixer les sujets à aborder en séance plénière.

2- Budget participatif, projets non retenus. Quels projets mériteraient d'être réalisés par la ville ?

Participants : Marie de KERVENOEL, François LEVERVE, Lena MULDER, Julien ROL MALHERBE, Dimitri PAVLENKO

Le conseil de quartier s'est prononcé sur les projets non-lauréats du budget participatif 2019 qui mériteraient d'être mis en place dans le quartier :

- Club de la Sérénité : ouvrir la maison et le jardin au public. Le Maire précise que la Ville travaille en parallèle avec l'école La Source (réalisation pas avant la rentrée 2021 voire 2022)
- Réaménagement du souterrain du 11 Novembre : impliquer les enfants des écoles pour dessiner une fresque. Mettre les Meudonnais célèbres à l'honneur ? (*Ce projet pourra être étudié par la Ville une fois les travaux d'étanchéité du pont réalisé par GPSO*)
- Aménagement d'une piste cyclable entre Bellevue et Meudon sur Seine (via la rue Anatole France)
- Installation de boîtes à livres dans le quartier : la priorité est donnée aux projets lauréats du budget participatif. Les personnes intéressées sont invitées à reproposer ce projet au budget participatif 2020.

Le Conseil de quartier soutient également le projet de Fab-lab à Meudon-la-Forêt.

3- Aménagement de la place du Maréchal Leclerc

Participants : Marie-Pierre MALONDA, Laurence de LA MENARDIERE, Laurent NEUVILLE, Alexandre PAIN, Anne-Marie PATOUILLARD, Estelle WUST
Intervenant : Franck DERUÈRE Directeur général adjoint

Le Département des Hauts-de-Seine envisage de réaménager la place du Maréchal Leclerc. Objectifs : le confort des piétons, prolonger la perspective entre l'avenue du Château et le CNRS et rénover l'éclairage public et le mobilier urbain. Les travaux devraient débuter d'ici 2021 et durer environ huit mois.

Les membres du conseil de quartier remontent quatre points de vigilance :

- Conserver un stationnement suffisant et réglementé
- Clarifier le marquage au sol pour sécuriser les déplacements vélos et de rétrécir la voie pavée ou d'aménager une chicane pour inciter les automobilistes à ralentir. Franck Deruère précise que les courbes délimitant la place seront accentuées en ce sens. Le Maire explique qu'il n'est pas possible d'instaurer une zone 30 sur une voie départementale.
- Prévention des encombrements : le phasage des feux régulera la circulation.

4- Quel avenir pour le kiosque à journaux ?

Participants : Caroline DESREUMAUX, Nicole MEYER, Pascale SALLE
Intervenant : Myriam MOLINET, chargée de mission Commerce

Le kiosque rue Marcel Allégot appartient au groupe Médiakiosque, qui paye une redevance d'occupation du domaine public au Département des Hauts-de-Seine. Le modèle économique du kiosque repose principalement sur la vente d'espaces publicitaires, d'où son orientation dos à la rue. Cependant, la vente de journaux à cet endroit n'est pas suffisamment rentable pour faire vivre un kiosquier.

Les membres du conseil de quartier s'accordent à dire que le kiosque est mal placé. Les solutions envisagées :

- Déplacer le kiosque à proximité de la gare ou à la place des structures de vente immobilière. Problématique : le kiosque serait alors sur la propriété de la SNCF, peu à même d'accepter un mobilier fixe au-dessus des voies de chemin de fer.
- Élargir l'offre à la vente de boissons et petite épicerie, voire créer une buvette.

Des solutions sont étudiées par la Ville et la SNCF pour une implantation à l'intérieur de la gare : conciergerie, Point Relay, espace de co-working

L'actualité du quartier

MODIFICATION DU PLU

La loi a augmenté les droits à construire ces dernières années (lois Alur, Duflot). L'objectif de la Ville est de préserver les zones pavillonnaires et lutter contre les projets de densification urbaine. Il ne s'agit pas d'interdire de construire, mais d'empêcher l'édification d'immeubles collectifs qui mitent le paysage et dénaturent certains quartiers résidentiels typiques. Les hauteurs seront limitées à 9 mètres (2 au lieu de 3 étages) et les 25% de logements sociaux respectés.

MOBILITÉ

Pour pallier la fermeture inopinée des gares de Meudon et Bellevue, le Maire a demandé à la directrice de la ligne N de la SNCF de renforcer la signalétique des accès de nuit. Depuis quelques semaines une brigade mobile de la SNCF vient ouvrir la gare le matin en cas d'absence du personnel. À terme, l'ouverture et la fermeture des portes pourraient être automatisées.

Un nouvel itinéraire du TIM sera mis en place à la rentrée 2019. Il a été pensé pour éviter les doublons avec les lignes de bus existantes. Il desservira Meudon sur Seine pour permettre aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail et assurer la liaison avec les autres quartiers.

PROJET DU CNRS

Une réunion de présentation aux habitants sera organisée par le CNRS avant le début des travaux. Un membre demande si la liaison piétonne de la place Aristide Briand à la station du T2 sera conservée. Le Maire répond que la Ville appuie cette demande auprès du CNRS et des aménageurs. Un conseiller s'inquiète de savoir si le chemin des Lacets sera coupé à l'issue des travaux ? Le Maire rassure en expliquant que le projet du CNRS n'est pas sur l'emprise du chemin.

RÉDUCTION DES NUISANCES DE LA N118

Le Forum métropolitain (association de communes du territoire de la première couronne) a lancé une étude internationale sur l'avenir des grandes voies d'Île-de-France, dont la N118 fait partie, pour tenir compte des changements à venir (nouvelles mobilités, covoiturage...) et améliorer la qualité de ces voies.

OUVRIRE LE PARC DE L'OBSERVATOIRE AU PUBLIC

Un membre demande pourquoi il n'est pas possible d'ouvrir le parc de l'Observatoire de Paris Meudon au public. Le Maire répond qu'une partie du parc est fermée car l'Observatoire, l'ONF et différentes institutions y ont développé des zones de biodiversité, préservées de tout usage citoyen. D'autre part, l'Observatoire manque de budget pour mettre aux normes les bâtiments qui accueilleraient du public.

La Ville œuvre cependant pour cette rencontre entre public et sphère scientifique. Dans cette optique, la Ville a mobilisé des crédits de la Région Île-de-France, pour lancer une étude qui permettra à l'Observatoire de repenser une ouverture au public selon des conditions qui restent à définir.

En attendant, l'événement Star's Up, ouvert au public, se tiendra les 28 et 29 juin sur la Terrasse de l'Observatoire. Une façon d'impliquer la communauté scientifique meudonnaise dans un projet d'ouverture sur la Ville et l'extérieur.

La prochaine séance du Conseil de quartier aura lieu **mercredi 2 octobre 2019**.

D'ici là, les membres du Conseil de quartier ont la possibilité de se réunir pour travailler sur les sujets pré-cités. Pour chaque groupe de travail, il est demandé aux participants de nommer un rapporteur chargé de transmettre à jeparticipe@mairie-meudon.fr la date et l'ordre du jour de cette réunion ; et le compte-rendu.

Meudon, le 12 avril 2019